



Pour assurer le déroulement de la compétition d'une façon sécuritaire, voici les directives à respecter.

▪ **Directives pour les patineurs.**

- ✓ Le patineur doit arriver prêt (habillé, coiffé, maquillé).
- ✓ Il n'y a aucun espace prévu pour les échauffements.
- ✓ **Le patineur arrive 1 heure avant son événement.**
- ✓ Dans les 30 minutes suivant son arrivée, il se présente à l'accréditation.
- ✓ **Seulement pour la compétition Invitation des Deux-Rives, concernant l'accréditation, vous devez vous présenter à l'École du Perce Neige, Pavillon Saint-Charles (près de l'aréna) voir plan.**
 - Le patineur procède à son inscription et présente son passeport vaccinal (pour les patineurs de plus de 13 ans). La responsable de l'accréditation lui indiquera à ce moment dans quel vestiaire il doit se présenter; et
 - Il remet son CD de musique.
- ✓ Il aura accès à son vestiaire 30 minutes avant son événement.
- ✓ Donc, 30 minutes avant son événement, il se présente à la responsable des vestiaires qui lui donnera accès au vestiaire qu'on lui aura assigné.
- ✓ Sa prestation terminée, le patineur a 20 minutes pour quitter le vestiaire; et
- ✓ Il doit se rendre dans les gradins.
- ✓ L'annonceur annoncera le résultat de l'événement et invitera les patineurs à aller reprendre leur CD de musique ainsi que leur résultat.
- ✓ Il y aura une table prévue à cet effet à la sortie désignée pour les patineurs.
- ✓ Une fois que le patineur a reçu son résultat et son CD de musique, il pourra quitter l'aréna où retourner dans les gradins.